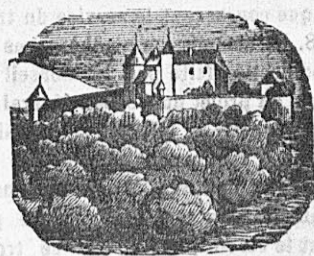




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . 1 an, » 9.—
 . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁵⁰ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage).

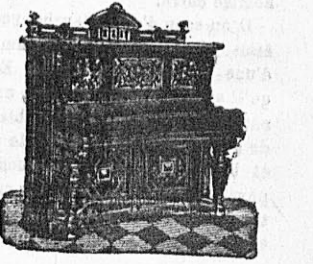
ne articulaire
nerfs
troubles digestifs
que je puis maintenant me considérer pas en une seule rechute. Les deux bras ont complètement disparu; en su et la description de ma maladie à la lettre vos excellentes et efficaces remèdes. Je suis convaincu que exactement à vos prescriptions. Je vous prie de m'adresser par correspondance et de

icoles.
diété d'Agriculture
eu à Gumefens, les S,
u public!
de porter à la connaissance de
èle les importants achats des

AVAUX, LA COTE,
x, Vevey et environs,
uteville, Hôpital de
1907 et 1908.
00 litres à la propriété
00,000 litres
à BULLE, rue du Tir.
us par petite et grande quan-
depuis la propriété. Fûts de
disposition des clients pour
. Je me charge de rendre ces
nds rabais par vases complets.
es: 1,000 à 10,000 litres.
ent rester logés à la propriété
t les grandes caves pendant
ocation de caves.

CAIS
àcon, Bourgognes,
ordeaux.
Oswald GEX.
le Bulle.
assemblée générale extra-
à 10 1/2 heures du matin, à
:
ministration.
délivrées jusqu'au 13 fé-

strumentale
s de premier choix,
epuis Frs 16.—
s depuis Frs. 2.—
emoniums



Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1909. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir, maison J. Seydoux fils) de le faire avant cette date.

BULLE, le 9 février 1909.
Causerie du Docteur.
Nos repas.

Il résulte de l'observation constante qu'un grand nombre de maladies seraient bannies de la vie civilisée, que la dyspepsie deviendrait en particulier une affection rare, si l'on s'astreignait à ne faire rigoureusement que trois repas par jour, et à intervalles réguliers. Ces intervalles doivent être de cinq heures environ, temps nécessaire à l'estomac pour parfaire à la digestion.

Une personne qui mange entre deux repas trouble la digestion de la nourriture déjà ingérée et jusqu'à ce que le mélange ait acquis une nouvelle homogénéité.

C'est une loi de la nature que toute matière alimentaire commence à se gâter après avoir été exposée un certain temps à la chaleur, ou à l'humidité. Or, si on prend deux repas à un intervalle de deux heures, par exemple, le bol stomacal demeure pendant sept heures ingéré, c'est-à-dire qu'il forme un magna profondément altéré au moment où l'organe lui demande les matières les plus propres à la nutrition et à la sanguification. Est-il étonnant, après cela, que les dyspeptiques présentent une si grande variété de symptômes, de maux, de douleurs, dans les diverses parties de l'économie, et que les nerfs, nourris par un sang impur et imparfait, provoquent des phénomènes morbides, physiques et psychiques.

L'estomac est composé d'un certain nombre de muscles qui tous entrent en œuvre dans la digestion. Mais il n'y a pas de muscle qui puisse travailler toujours. L'estomac n'est libre de travail que lorsqu'il n'a rien à digérer. Or, avec trois repas par jour, sagement disposés à des intervalles de cinq heures, le repos peut lui être assuré pendant une grande partie de la nuit. L'estomac doit se reposer comme le corps sous peine de perdre sa puis-

sance d'action. Combien de dyspeptiques ont méconnu cette simple loi d'hygiène!

Ceci dit, répétons encore ce que tant de fois déjà nous avons écrit à l'intention de nos lecteurs: mangez lentement, ne lisez pas pendant le repas, évitez de vous mettre au travail dès que vous sortez de table et si vous prenez quelque exercice à ce moment, ce qui est excellent à tous points de vue, qu'il soit modéré et sans efforts violents.

On ne se doute pas combien de constitutions ont été ruinées pour n'avoir pas observé ces préceptes d'hygiène alimentaire, combien de graves maladies d'estomac sont la conséquence de repas précipités, pris le journal devant les yeux avec la préoccupation de se remettre en hâte à sa besogne.

De vingt à trente ans, cette pitoyable méthode paraît sans conséquences fâcheuses; de quarante à cinquante on paie douloureusement cette coupable imprévoyance.

N'oublions pas que le bon estomac est la certitude d'une heureuse et longue vieillesse et ménageons-le de notre mieux.

Docteur Jack.

Le jardin potager à la campagne.

On ne trouve pas, dans la plupart des exploitations rurales, un jardin suffisant pour la production des fruits et légumes nécessaires à la consommation du ménage. Presque partout, un petit carré de terre est à peine consacré à la culture des plantes potagères les plus rudimentaires, et ordinairement d'espèces mal choisies; encore cette culture est souvent si mal entendue et si peu soignée qu'on ne tire de ce maigre jardin qu'une très petite partie du produit qu'on pourrait en attendre.

Cependant rien ne contribue davantage au bien-être et à la santé des habitants d'une ferme qu'une abondance de légumes qu'on peut durant toute l'année se procurer à si peu de frais.

La plus grande difficulté qui se présente généralement à la campagne, c'est de trouver la personne qui s'occupera du jardin et en dirigera les cultures. Les jardiniers de profession sont assez rares parmi les cultivateurs, et le salaire d'un jardinier serait trop

coûteux pour la ferme. Quant au chef de l'exploitation, il est pris par les grands travaux des champs et dédaigne s'occuper de jardinage. Le jardin, d'ailleurs, est exigeant, il réclame des soins constants.

Le meilleur moyen de s'en tirer est d'en confier la direction à la fermière elle-même. Ses occupations sédentaires lui permettront d'avoir l'œil sur ses plates-bandes, pourvu que le potager soit attenant à la maison d'habitation. Elle pourra, ainsi que ses servantes, utiliser ses moments de liberté; enfin, mieux que personne, elle connaît les besoins du ménage en légumes divers pour chaque saison de l'année.

Ce jardin devra être clos, de manière à éviter les dégâts de la volaille; il sera bien exposé, afin de produire autant que possible les primeurs; pas trop en pente pour éviter le ravinement des eaux de pluie; enfin, on devra avoir la possibilité de l'arroser abondamment pendant les chaleurs.

Le chef de l'exploitation donnera à son épouse tous les aides nécessaires pour les gros travaux, mais il lui laissera, dans la direction des cultures cette entière indépendance qui seule inspire un vif intérêt pour le succès d'une entreprise. Enfin, il ne craindra pas de mettre à sa disposition tous les engrais dont la ménagère aura besoin pour le service du jardin; les légumes exigent toujours abondance d'engrais.

Le mur exposé au midi sera couvert d'espaliers; quelques arbres fruitiers seront disséminés dans les plates-bandes; les bordures seront plantées de ciboules, d'oseille, de fraisiers, etc... Enfin quelques fleurs aux coins des allées, rosiers, tulipes, chrysanthèmes, etc., égayeront le jardin potager sans nuire aux cultures de légumes. C'est ainsi que doit être conçu le jardin dans toute exploitation bien tenue.

Georges Bonnefoy.

NOUVELLES SUISSES

Code civil. — La deuxième livraison du *Manuel du droit civil suisse*, de MM. Virgile Rossel et Mentha (Lausanne, Payot), vient de paraître. Elle comprend l'étude du livre I^{er} du code civil: *Droit des personnes*, commencée dans la première livraison, et entame l'examen du livre II: *Droit de la famille*. Les principales questions

analysées par les auteurs du manuel sont les suivantes dans le livre I^{er}: 1. *Personnes physiques* (droit civil, parenté et alliance, droit de cité, domicile, actes de l'état-civil). — 2. *Personnes morales* (dispositions générales, associations, fondations), et le *Mariage* dans le livre II.

On retrouve dans cette livraison, les qualités de précision et de clarté de la première.

Loi postale. — La commission du Conseil national chargée de l'examen de la nouvelle loi postale a siégé à Genève du 1^{er} au 6 février. Elle a terminé cet examen en première lecture. Voici les principales décisions prises:

1. Conformément au vote du Conseil des Etats, l'introduction de la carte-lettre est appuyée. Les partisans de la taxe unique de cinq centimes pour les lettres ont momentanément abandonné leur point de vue, en suite de la situation financière de la Confédération et moyennant l'introduction de la carte-lettre.

2. Le projet du Conseil fédéral tendant à abaisser à trois quarts de centime par numéro d'abonnement la taxe de transport de journaux et périodiques, moyennant une diminution de poids de 75 à 50 grammes, est adopté.

3. Les journaux et périodiques non expédiés par abonnement postal doivent dans la règle être accompagnés du nom du destinataire.

4. Les taxes pour mandats postaux sont, conformément au projet du Conseil fédéral, fixées comme suit: 15 centimes jusqu'à 20 francs; 20 centimes de 20 à 100 francs; en dessus de 100 francs, 10 centimes par 100 fr. ou fraction de 100 fr.

5. Les dispositions concernant la franchise de port ont fait l'objet d'un examen préliminaire et approfondi. Des décisions définitives n'ont pas encore été prises.

6. La rubrique « Service du trafic » est écartée. Le département des postes est invité à examiner la question de savoir si la répartition des bureaux de première et deuxième classes ne pourrait être réglée en se plaçant à un autre point de vue que celui adopté dans le projet.

7. La commission est dans le fond d'accord avec les décisions du Conseil fédéral, quant aux classes de traitements, elle a cependant éliminé, d'accord avec le Conseil des Etats, la ru-

brique concernant le service du trafic.
8. La commission n'adhère pas à la modification faite par le Conseil des Etats au projet du Conseil fédéral d'après laquelle le personnel postal ne peut pas être rendu responsable que devant l'administration de dommages ayant un caractère civil, causés pendant le service, si l'on ne se trouve pas en présence de délits poursuivables pénalement.

Il y a lieu d'appliquer en la matière la loi fédérale sur la responsabilité des fonctionnaires et employés fédéraux, ainsi que les dispositions du droit public pour autant que la loi fédérale projetée ne contient pas de dispositions contraires.

La commission se réunira de nouveau dans trois semaines, à Berne, pour l'examen en deuxième lecture.

Douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées en janvier 1908 à fr. 5,089,313.67, en janvier 1909 à fr. 4,541,499.79. Diminution des recettes en 1909 fr. 547,813.88.

Conflit des farines. — On télégraphie de Berne à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que le gouvernement allemand a répondu à la dernière note du Conseil fédéral dans la question des farines. On observe le silence au sujet du contenu de la note allemande, mais on assure cependant qu'une solution de conflit paraît se préparer lentement.

Monopole des céréales. — Le Département fédéral du commerce est autorisé à soumettre les projets élaborés par M. Milliet pour le monopole des céréales et des farines à l'examen d'une commission technique à constituer par le Département. Le Département militaire et le Département des finances sont chargés de présenter au Conseil fédéral un rapport écrit sur ces projets au double point de vue militaire et financier.

Saint-Gall. — Vandalisme. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un acte incompréhensible a été commis entre Mols et Unterterzen (district de Sargans). Des inconnus ont coupé sur une distance d'un kilomètre le câble électrique de l'Albula qui livre le cou-

rant à la ville de Zurich. Il y a plusieurs milliers de francs de dommages. Un individu suspect a déjà été arrêté.

Argovie. — Bonne réplique. — Le village d'Unterkuhl possède une école à la tête de laquelle se trouve un vieux régent tout grisonnant qui se voue depuis de nombreuses années à l'éducation des multiples générations de l'endroit. Dernièrement, il fut question de porter de 1600 à 1700 francs le traitement de l'instituteur. La proposition fut cependant repoussée par cent voix contre 97. Un bourgeois de l'endroit, père d'une nombreuse famille, s'était élevé, à l'assemblée communale à laquelle incombait le soin de discuter la question, avec véhémence contre l'augmentation proposée. Le résultat connu, il se dirigea en droite ligne du côté de la maison du régent et après lui avoir fait mention de ce qui s'était passé, loyalement, sans omettre sa propre opposition, il exprima la crainte qu'il éprouvait de voir le pédagogue se venger sur ses enfants.

— Non, brave homme, rétorqua le régent, ma vengeance, si tu veux l'appeler ainsi, sera de faire de tes rejetons des citoyens plus intelligents que toi.

Bouche bée, le villageois s'éloigna sans mot dire.

A L'ÉTRANGER

Italie. — Dissolution de la Chambre. — Le Conseil des ministres d'Italie a délibéré sur la question de la dissolution de la Chambre. D'après des renseignements puisés à bonne source, la décision prise par M. Giolitti serait de procéder aux élections générales le plus tôt possible et de ne pas reconvoquer la Chambre afin d'éviter toute discussion parlementaire sur la politique étrangère, aussi bien que sur la politique intérieure.

Russie. — Le brigandage. — Dix-sept brigands masqués ont attaqué la station de chemin de fer de Vladikaukas, désarmé les gardes et fracturé trois coffres-forts. Ils ont réussi à s'échapper avec l'argent.

— Les terroristes russes. — Le

Conseil fédéral a accordé au gouvernement russe l'extradition du nommé Rarenko, inculpé de vol à main armée à la gare de Larga en 1907 et du meurtre d'un agent de police.

Rarenko — qui nie toute participation à cet acte — a été arrêté à Genève il y a quelque temps; il ne s'est jamais opposé du reste à son extradition.

Cela n'empêche pas certains brouillons de tenter de créer de l'agitation autour de cette affaire, comme autour de l'affaire Wassilief.

Les syndicats ouvriers de Genève ont organisé hier soir à la Maison du peuple un meeting auquel assistaient un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants russes.

MM. Bertoni et Avennier ont parlé de la situation en Russie, de la « deuxième affaire Wassilief », des mouchards étrangers et suisses et d'une prochaine campagne contre la police genevoise.

Balkans. — Nouvelle proposition russe. — La *Novoye Vremia*, publiée un télégramme de Constantinople annonçant que l'ambassadeur de Russie a mis fin aux hésitations de la Turquie relativement à la proposition russe, déclarant que le gouvernement russe paierait immédiatement 120 millions comptant en argent sur l'indemnité réclamée à la Bulgarie.

Le ministère des affaires étrangères turc a alors assuré à l'ambassadeur que la proposition russe devenait acceptable. Il a ajouté qu'il ne doutait pas de son approbation par le conseil des ministres et par le parlement.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

La police de Courtenaiche (Jura bernois) arrête un ouvrier italien qui fit mourir sa fille, 18 mois, par ses mauvais traitements.

— Le préfet de Soleure-Lebern est arrêté. Cause: disparition de 14000 francs de la Préfecture.

— Les boulangers de la ville de Berne ne peuvent se passer des farines allemandes. Il faudra trouver un terrain de conciliation.

— Etranger. —

A Florence, quatre lions ligottent leur gardiens et s'enfuient. On ne les a pas rejoints.

renoncer, c'est cruel... On a cherché dans les anciens registres de l'hôpital sans pouvoir trouver une inscription se rapportant à ma malheureuse mère; c'est à croire qu'un oubli déplorable et inexplicable a été fait. J'ai interrogé tout le monde; mais le personnel a été renouvelé plusieurs fois; ils ne savent rien... tant d'années se sont écoulées depuis! Maintenant je me sens profondément découragé, et je me demande si je dois me livrer à des recherches qui, je le pressens, n'auront aucun résultat. Je me suis mis à la poursuite d'une chimère, et j'ai encore le regret de t'avoir entraîné à partager ma folie.

— Tu sais bien que tout ce que tu veux, je le veux, répondit Greluche; partout où tu iras, j'irai, à moins que tu me dises: « Je n'ai pas besoin de toi. » Je mets ma joie à t'obéir; il n'y a que si tu m'ordonnais de cesser de t'aimer et de me dévouer pour toi que je te répondrais: Non, c'est impossible!... Va, le pauvre Greluche n'a qu'un chagrin, celui de ne pouvoir te donner le bonheur.

— Ah! je n'ai que toi seul au monde! s'écria le jeune homme.

— 12 exécutions capitales et 5 condamnations à mort, samedi, en Russie.

— Une terrible tempête s'est abattue sur les états du Mississippi, d'Alabama et de Géorgie. Deux morts. Nombreux blessés.

— A Cadix, trois officiers et onze soldats blessés par une explosion de poudrière.

— Un incendie détruit à Santiago de Chili, la légation allemande. Le cadavre de M. Beckert a été trouvé carbonisé.

— Des inondations désolent Francfort, Coblentz, Cœstingue. Plusieurs victimes.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 5 février.) — Le Conseil nomme:

M. Lademann, Hans, préfet du district du Lac, inspecteur général de la pêche dans le lac de Morat;

M. Repond, Oscar, à Charmey, inspecteur du bétail du cercle de Charmey;

M. Tornare, Alfred, à Charmey, inspecteur suppléant du bétail pour le même cercle.

Au Cercle indépendant de la Glâne. — Ce Cercle organise pour dimanche prochain, 14 février, une soirée-choucroute dans son local. Cette soirée comprendra une partie récréative qui promet à tous les participants de bons et joyeux moments.

On est prié de s'inscrire dès aujourd'hui, auprès d'un des membres du Comité.

GRUYÈRE

Banque populaire de la Gruyère. — Les actionnaires de cet établissement financier réunis, dimanche, en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1908 et adopté la répartition des bénéfices telle qu'elle était présentée par l'administration. Les coupons d'actions sont ainsi payables par 14 fr.

MM. Jules Garin et Emile Castella, administrateurs sortant de charge, ont été, à l'unanimité, confirmés dans leurs mandats. Un nouveau membre de l'administration a été choisi en la personne de M. Jules Blanc, liquoriste, qui succède ainsi au sein du Conseil, à son père, M. Charles Blanc, décédé, dont l'assemblée a honoré, dimanche, le souvenir.

Conférence de la Croix-Rouge. — Une cinquantaine de personnes seulement assistaient, samedi soir, à la conférence donnée par M. le major Redard, sur l'utile et si belle

Il appuya sa tête sur l'épaule du vieillard et un sanglot déchirant s'échappa de sa poitrine.

Ce qui venait d'être dit était assez incompréhensible pour Blanche; elle ne comprit qu'une chose, c'est que le jeune homme n'avait plus de mère et qu'il était malheureux.

Nature essentiellement sensible, elle prit aussitôt part à son chagrin. Des larmes qu'elle ne put retenir jaillirent de ses yeux et coulèrent lentement sur ses joues. Toutefois elle se sentit qu'elle n'avait pas le droit de surprendre les secrets de ces deux inconnus, et que la discrétion et les convenances lui faisaient un devoir de se retirer.

Sans bruit, elle se dirigea vers la porte avec l'intention de sortir.

Mais Edmond l'aperçut et se tourna vivement vers elle. Elle s'arrêta toute tremblante. Le jeune homme restait immobile, comme en extase. Il se disait, sans doute, que jamais une figure aussi charmante, aussi gracieuse, aussi suave, ne s'était offerte à sa vue. Et il la contemplait avec une admiration croissante, un délicieux ravissement. Il vit ses yeux mouillés de larmes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

78

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RIOHEBOURG

Déjà émue et attendrie, Blanche se trouvait en ce moment dans une position d'esprit qui allait faire naître, de l'examen auquel elle se livrait innocemment, un danger sérieux pour son cœur.

Mais on ne lui avait jamais appris à se contraindre et à se défier de ses impressions toujours très vives. Elle s'était épanouie en pleine liberté, les yeux ouverts pour admirer la nature tout entière et le cœur ouvert aussi pour tout aimer.

N'ayant pas près d'elle une mère pour lui révéler graduellement la raison de certains mystères, elle avait appris par intuition féminine à peu près tout ce qu'elle savait des choses de la vie. Rouvenat avait assisté, spectateur passif et muet, à cette éclosion

charmante qui, peu à peu, fait sortir une femme d'une enfant.

Blanche, suivant toujours les impulsions de son cœur, ne cherchait point à se rendre compte des impressions qu'elle éprouvait; elle s'y abandonnait. D'ailleurs ne connaissant que ce qui est bien, et trop pure pour concevoir seulement la pensée du mal, elle ne soupçonnait pas que cette pensée pût exister chez les autres. Ses yeux pas plus que ses lèvres ne savaient mentir.

Et certes, en regardant ce beau jeune homme, peut-être déjà entrevu dans un rêve, elle ne se douta même pas qu'elle commettait une imprudence. Son cœur ne sut point l'avertir, et pourtant il battait doucement et recevait une sensation délicieuse. Non, Blanche ne fut point prévenue par son cœur qui, seul, pouvait lui crier: Prends garde!

Cependant, après avoir refermé la porte, le jeune homme s'avança vers l'homme aux marionnettes qui l'interrogeait du regard avec anxiété.

— Rien, rien, dit-il d'un ton désespéré; je n'ai pas été plus heureux que toi... Ah! ma mère, ma pauvre mère est morte! Avoir en un moment d'espérer et être obligé d'y

instituti
doute l'a
breuse à
semaine
des pers
cier l'ag
tée, du

Nos
gymnast
prouvé
qu'un em
nent tou
l'aveu u
qui assis
cices ont
et pour
et pas ex
le public
dissemen
jeunes g
et l'estin

En de
nos gym
chant et
de ce ge
gramme
ment ré

Le p
souvent
pagnons
château
durant q
sans bou
berges d
bunai a
et son co
de prison

Jam
son dom
Verdan,
aux usin
turé la j
sa maico
porté à

Le f
de M. L
munal d
détruite
heure. L
mis de
partie d
vent en
réparé l
de taxe
On ig

L'im
Tour.
vieille
plus aux
lage. Ce
transform
laiterie
gulté du
un autre
mettre r

— Mad
— Oui,

pleure, p
de votre
— Quo
ai fait co

Et la lu
loppa la j
Une r

troublée,
— Ain

siasme, v
vous ave
Elle re

— J'ai
adorable,
abandonn

La situ
les deux.
la fille d
disant:

— Mad
est reven
La jeun
aux deux

2 exécutions capitales et 5 condamnés à mort, samedi, en Russie.
 Une terrible tempête s'est abattue sur le Mississippi, d'Alabama et de Géorgie. De nombreuses personnes ont été tuées.
 Cadix, trois officiers et onze soldats ont péri par une explosion de poudrière.
 Un incendie détruit à Santiago de Cuba une légation allemande. Le cadavre de l'ambassadeur a été trouvé carbonisé.
 Des inondations désolent Francfort, Cologne, Cœstingue. Plusieurs victimes.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 5 février)
 — Le Conseil nomme :

Lademann, Hans, préfet du district du Lac, inspecteur général de la police dans le lac de Morat ;
 Repond, Oscar, à Charmey, inspecteur du bétail du cercle de Charmey ;
 Cornare, Alfred, à Charmey, inspecteur suppléant du bétail pour le cercle.

Cercle indépendant de la Gruyère. — Ce Cercle organise dimanche prochain, 14 février, une soirée-choucroute dans son local. La soirée comprendra une partie de bons et joyeux moments. On est prié de s'inscrire dès aujourd'hui auprès d'un des membres du

GRUYÈRE

Assemblée populaire de la Gruyère. — Les actionnaires de cette assemblée générale ordinaire, réunis dimanche 14 février, ont adopté la répartition des bénéfices qu'elle était présentée par l'administration. Les coupons d'actions sont payables par 14 fr.
 Jules Garin et Emile Castella, administrateurs sortant de charge, ont été réélus, confirmés dans leurs mandats. Un nouveau membre de l'administration a été choisi en la personne de M. Jules Blanc, liquoriste, qui a été élu au sein du Conseil, à la place de M. Charles Blanc, décédé. L'assemblée a honoré, dimanche 14 février, le soir.

Conférence de la Croix-Rouge. — Une cinquantaine de personnes ont assisté, samedi 13 février, à la conférence donnée par M. le docteur Ledard, sur l'utile et si belle

institution de la Croix-Rouge. Sans doute l'assistance eût été plus nombreuse à tout autre moment de la semaine et c'est regrettable que bien des personnes n'aient ainsi pu apprécier l'agréable causerie, très documentée, du conférencier.
Nos gymnas. — La Société de gymnastique de notre ville a bien prouvé dimanche qu'un travail sérieux, qu'un entraînement méthodique donnent toujours de bons résultats. De l'aveu unanime du nombreux auditoire qui assistait à la séance, tous les exercices ont été impeccablement exécutés et pourtant il y en avait de pénibles et pas exempts de dangers. Aussi bien, le public n'a pas ménagé ses applaudissements à cette vaillante section de jeunes gens qui s'assure ainsi l'appui et l'estime de notre population.
 En dehors des exercices habituels, nos gymnas cultivent avec bon succès le chant et le théâtre. Les productions de ce genre qui agrémentaient le programme de la soirée ont aussi pleinement réussi.
Le prix de la carte. — On se souvient de l'odyssée de ces deux compagnons de table, Robert Prince, neuchâtois, et Andrey, gruyérien, qui durant quelques temps se gouvernèrent, sans bourse délier, dans différentes auberges de la Gruyère. Samedi, le tribunal a gratifié Prince de quatre mois, et son compère Andrey, de deux mois de prison.
Jambe cassée. — En rentrant à son domicile, samedi soir, M. Louis Verdan, de Moudon, 41 ans, ouvrier aux usines Cailler à Broc, s'est fracturé la jambe en tombant non loin de sa maison d'habitation. On l'a transporté à l'hôpital de Riaz.
Le feu à Cerniat. — La ferme de M. Louis Overney, bourgeois communal de Cerniat, a été entièrement détruite par le feu, dimanche vers une heure. La rapidité du sinistre n'a permis de sauver que le bétail et une partie du mobilier. Les pertes s'aggravent encore du fait que le bâtiment, réparé l'an dernier, n'avait pas changé de taxe à l'assurance.
 On ignore la cause du sinistre.
L'industrie laitière à La Tour. — L'installation actuelle de la vieille laiterie de La Tour ne suffit plus aux producteurs de lait de ce village. Ces derniers ont mis à l'étude la transformation du bâtiment en une laiterie plus moderne ; mais, vu l'exiguïté du local, il faudra bien trouver un autre emplacement si l'on veut se mettre réellement à l'aise.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous pleurez ?
 — Oui, répondit-elle d'une voix émue ; je pleure, parce que je vous ai entendu parler de votre mère qui n'est plus.
 — Quoi ! s'écria-t-il enivré, c'est moi qui ai fait couler ces belles larmes !
 Et la lumière de son regard irradié enveloppa la jeune fille.
 Une rougeur subite colora ses joues, et, troublée, elle baissa les yeux.
 — Ainsi, reprit Edmond avec enthousiasme, vous avez compris que je souffrais et vous avez eu pitié de moi !
 Elle releva les yeux sur lui.
 — J'ai pensé, répondit-elle d'une voix adorable, que Dieu, dans sa bonté, ne vous abandonnerait pas.
 La situation devenait difficile pour tous les deux. Heureusement la porte s'ouvrit et la fille de l'aubergiste parut sur le seuil en disant :
 — Mademoiselle Blanche, votre parrain est revenu ; il vous attend pour dîner.
 La jeune fille adressa de la tête un salut aux deux voyageurs et sortit.
 (A suivre.)

Communiqué. — Le public est informé que la souscription en faveur des sinistrés de Nax et d'Italie demeure ouverte jusqu'au 15 février 1909. Des dons en espèces sont reçus à la Caisse de Ville de Bulle.

Elevage du bétail. — L'assemblée générale annuelle des éleveurs de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire aura lieu le jeudi 11 février, à 1 1/2 h. de l'après-midi, à la Maison de Ville de Bulle, avec les tractanda ci-après :
 1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
 2. Rapport et comptes de 1908.
 3. Résultats des inspections des registres généalogiques et allocation de primes aux secrétaires pour la bonne tenue de ces registres.
 4. Distribution des médailles et diplômes décernés à l'occasion du Marché-concours de 1908.
 5. Exposition fédérale d'agriculture à Lausanne en 1910.
 6. Commission suisse d'élevage pour l'exportation de notre bétail.
 7. Constructions du Marché-concours.
 8. Divers.

Le Maroc
 crée aux puissances de douloureux ennemis. Mais l'Empêtré Rocco supprime les douleurs rhumatismales, les douleurs dans les membres, le lumbago !
 Dans toutes les pharmacies : Prix fr. 1.25

Madame Ida SAVOY, et famille, à Vuadens, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de leur regretté
M. Nicolas Savoy.

Mademoiselle Cécile CASTELLA, à Lausanne, et son père, M. Cyprien CASTELLA, à Genève, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de
MADAME Alexandrine Corboz
 leur chère grand-mère et mère, décédée à l'âge de 72 ans, après une courte maladie.
 L'ensevelissement a eu lieu samedi 6 février, à Lausanne.
 Dors en paix, grand-mère chérie. Ses souffrances sont finies.

DÉCOUPAGE
 Modèles, Noyer, Erable, Poirier, Tilleul, etc.
 Outils, Seles ordinaires et américaines. Accessoires complets. Vis, clous, mèches, charnières, serrures, vernis, etc.
ALPHONSE BOCHUD
 Fer et Quincaillerie
 Bulle. 249

On cherche une
servante
 pour la campagne. Bonnes références. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler sous H209B. [248]

Un billet de la Loterie de Planfayon sera donné à tout acheteur du livre unique en son genre : Ouna Fourdera dé-j-élyudzo indispensable dans toutes les familles où l'on veut se récréer sagement. Hâtez-vous d'écrire une simple carte à Tobie-dé-j-élyudzo, Bulle.

A louer
 un logement bien exposé au soleil, avec balcon, jardin, lumière électrique. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

A vendre
 une bonne jument de 4 ans, bonne pour le trait. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H216B.

Cuir et Peaux brutes
 sont achetés aux plus hauts prix du jour, chez les
Fils d'Ernest GLASSON
 BULLE. [256]

Occupation accessoire
 agréable et profitable spécialement pour aubergistes. Renseignements sous chiffe K.B. Poste restante Wolfhalden (Appenzell).

Sommelière
 expérimentée, cherche place de suite. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

CIGARES
 200 Vevey courts, (paquet bleu) fr. 2.10
 200 Rio-Grande, fins 2.50
 200 Flor Brésil 3.25
 200 Edelweiss Alpenrosen 3.45
 200 Union, extra fin 3.50
 125 Brissago 3.70
 100 petites cigares allemands, fins 1.95
 100 gros cigares à plumes 3.—
 100 Tipp-Topp, Herzog à 5 8.10
 100 Sumatra à 7 4.60
 100 Flor Havanna 6.20
 Un joli cadeau est joint aux envois depuis 6 fr. Les articles ne convenant pas sont repris sans difficulté.
J. Winger, dépôt de fabr., Boswil.

On demande dans un café bien achalandé une bonne
sommelière
 connaissant si possible les deux langues. Offres écrites sous H619F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

On demande
 un fort charretier pour la campagne, trois chevaux. S'adresser L. Addor, Satigny (Genève). [264]

On demande
 une forte fille pour un train de campagne. Fr. 25 par mois. S'adresser à M^{me} Louis Turian, Satigny, (Genève). [263]

On demande
 une jeune fille pour aider au ménage, 20 fr. par mois. S'adresser à M^{me} John Thurian, Satigny, (Genève). [262]

Le véritable Cognac ferrugineux GOLLIEZ
 (Exigez la marque : 2 Palmiers)
 est depuis 34 ans le remède le plus efficace contre l'anémie, la faiblesse, l'épuisement, etc.
 En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50, et 5 fr. et au
Dépôt général : Pharm. GOLLIEZ, Morat.

LA CATALYSINE guérit rapidement :
 Furoncles, Diphtérie, GRIPPE, Grippe, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général. — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne : Pharmacie Béguin, pour le gros : Laboratoire Béguin.

DOCTEUR
 Un bon docteur est demandé, pour le service médical de la commune de Rougemont. Conditions avantageuses. Adresser les offres à la Municipalité. Rougemont, le 6 janvier 1909. Greffe Municipale.

Forge à louer.
 Pour époque à convenir, dans un centre de la Gruyère, une forge outillée et bien achalandée, sans concurrence dans la contrée. Force motrice et appartement. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H178B. [213]

Mises de bois.
 Mercredi, 10 février, dans les forêts cantonales de Bouleyres et Sauthaud, on vendra en mises publiques 220 billons sapin, 10 carrons, 15 stères hêtre, 12 stères sapin, 6 poteaux de chêne et 40 tas de branches.
 Rendez-vous à 9 1/2 h. à la pépinière de Fraz Bosson, près de la nouvelle route de Broc. [245]
 L'Inspecteur des Forêts du 3^{me} arrond.

PROFITEZ de la BAISSSE de 25 % sur le Chocolat au lait de Villars
 1^{re} qualité, garanti pur.
 La Tablette de 32 gr. 10 ct.
 En vente chez
R. CASTELLA
 confiseur 211
 BULLE

ON DEMANDE
 pour tenir le ménage d'un agriculteur retiré des affaires une domestique d'âge mûr. Adresser les offres au Bureau du « Progrès » à Château-d'Oex.

VARICES ULCÈRES - PHLÉBITES
 Plaies, jambes ouvertes
GUÉRISON ASSURÉE
 par le
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte
 avec la
Pommade antivariqueuse 1.50 le pot.
 Vente exclusive :
E. KORNBÄBER droguiste diplômé
 12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.
 Dépôt à Fribourg, Pharmacie G. Lapp.

VOUS TOUSSEZ??
 Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés
BONBONS DES VOSGES
 Aux bourgeois et souverains contre les rhumes, toux, catarrhes, des Vosges.
 Goût agréable. — En vente partout. 16 ans de succès.
AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, Genève.

Vieilleries.
 M. Clarenbach, à La Tour, est acheteur de toutes les vieilles choses qui peuvent avoir quelque valeur artistique, soit : meubles, vaisselle, étain, tableaux, armes, costumes, pendules, etc. [H1716B]

A VENDRE
 1. A Estavayer-le-Lac, un café brasserie avec dépendances.
 2. A Bulle, une maison avec jardin, buanderie.
 3. A Broc, une maison avec grange, écurie, verger.
 4. A La Tour-de-Trême, une maison avec jardin, dépendances.
 5. A Riaz, un joli domaine de 7 poses environs.
 6. A Villars-s-Mont, une jolie maison avec grand jardin, mobilier complet.
 Pour renseignements s'adresser à Ernest Genoud, Avenue de la Peyrière, Bulle.

Il n'existe qu'un seul
Véritable café de malt
Kneipp de Kathreiner

en paquets d'environ 500 grammes, portant comme marque de fabrique déposée le portrait de l'abbé Kneipp.
Ne se vend jamais en vrac.

ATTENTION! Afin de faire connaître notre maison, nous vendons

10,000 montres

remontoir ancre, métal et acier, pour hommes. Chaque pièce est accompagnée d'une superbe chaîne en nickel moderne et d'un bulletin de garantie pour 3 ans, le tout vendu seulement 4 fr. Montres de dames avec sautoir, pour 6 fr. Réveils à fr. 3.25.

Adresser la commande à la fabrique Ch. Zibach-Andrie, Nord 78, Chauv-de-Fonds.

A vendre:

50,000 plants de sapin repiqué, de 3 et 4 ans, chez G. Maillefer, Rosinère.

A la même adresse, piquets en châtaigniers pour clôtures. 209

La Lessive moderne
 garantie sans chlore
 blanchit le linge sans l'abîmer.
Persil
 absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
 Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE



LOUIS WERRO
 MONTILIER près MORAT

Fabrique de Montres de confiance

FONDÉE EN 1896.

REMONTOIRS ANCRE

très solides et bien réglés pour hommes et dames

En nickel ou acier noir, à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—.

En argent contrôlé et gravé, 15.—, 16.—, 18.— et 20.—.

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. Envoi franco contre remboursement. — Pas de ventes par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent. [H4712F]

COQUELINE

Lapp

Sirop contre la coqueluche.

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

Le flacon, 1 fr. 50.

En vente dans toutes les meilleures pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie LAPP, Fribourg.

Atelier de serrurerie.

Le soussigné a l'avantage d'aviser le public de la ville et de la campagne qu'il se charge de la construction de

Bassins tôle sur mesurés

Fourneaux tôle avec banc ou sans banc

Potagers de toutes grandeurs,

ainsi que toutes fermentes en bâtiments.

L'atelier se trouve au bâtiment neuf de M. Fragnière, près du Café de l'Harmonie.

Travail garanti. — Prix modérés.

Se recommande

AUGUSTE BAUMEYER

Vin blanc

de raisins secs Ia

à Fr. 20.— les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Fûts à disposition. Analysé par les chimistes.

OSCAR ROGGEN, MORAT

Vin rouge

(Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)

à Fr. 27.— les 100 lit.

Echantillons gratuits et franco.

[256]

A vendre

un bon chien de trait. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

ON DEMANDE

un apprenti chez M. Oberson, sellier-tapisier, rue de Bouleyras, Bulle.

Scierie de molasse du Gibloux.

PLATTES

pour fourneaux, potagers, couvertures de murs, etc., de toutes dimensions, de 5 à 25 cm. épaisseur et jusqu'à 170 sur 110 mètres carrés.

S'adresser à C. HOGG-GAGGIONE, à Villarlod.

Loterie de Planfayon

Tirage irrévocable

26 février 1909

Envoi des derniers billets à 1 fr. contre remboursement par le BUREAU CENTRAL, Rue de Lausanne, 50, FRIBOURG.

Salle de l'Hotel Moderne

Bureau 7 h. 1/2 Dimanche 14 février 1909 Rideau 8 h. 1/2

Grande Soirée littéraire de Bienfaisance

organisée par un groupe d'amateurs.

Au bénéfice du chauffage central de l'Eglise paroissiale.

Le Maître de Forges

Pièce en 4 actes et 5 tableaux de Georges OHNET.

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le samedi 15 décembre 1883.

20 personnages.

Les billets sont en vente à partir du 1^{er} Février, à l'HOTEL MODERNE, et le soir à la Caisse. Prix ordinaire des places.

MISES DES VINS

des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses.

Les mises des vins des Vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses, récolte 1908, auront lieu mardi 16 février et commenceront à 10 heures du matin aux Faverges.

Cave des Faverges

Vase N° 12 2550 litres blanc

15 1950 » »

16 1950 » »

18 3200 » »

19 3250 » »

20 2850 » »

21 2000 » »

200 » vin trouble

800 » lies

Cave d'Ogoz

Vase N° 13 940 litres blanc

14 800 » »

5 800 » »

6 3880 » »

10 3650 » »

11 4480 » »

150 » vin trouble

600 » lies

Cave d'Epesses

(Mises aux Faverges)

Vase N° 1 4000 litres blanc

2 3350 » »

L'administrateur des vignes et domaines:

Paul Barras.

Sommelière

robuste, brave et honnête, est demandée pour un établissement de Bulle. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H207B. [242]

On donnerait

24 poses à faner dans de bonnes conditions. S'adresser à M. Louis Torriani, Bulle.